

# Quelle place pour l'identité sur le marché des concepts francophones ?

Jean-Marie Klinkenberg  
Professeur - Université de Liège



Synergies Monde n° 5 - 2008 pp. 143-147

## ***Les deux naissances de la notion d'identité***

La formulation de la notion d'identité a connu deux grands moments historiques.

Le premier de ces moments peut être associé à un nom : celui de Johann Gottfried Herder. Précurseur du romantisme, ce dernier a développé à la fin du XVIIIe siècle une conception de la « culture nationale » qui a exercé et exerce encore une influence durable sur le discours à propos des cultures. Cette théorie était destinée à combattre tant l'idéal classique que l'hégémonie de la culture française des Lumières, et leur commune prétention à l'universalité. Selon Herder, chaque culture nationale présente une spécificité qui la distingue des autres et, mieux, la rend incomparable avec ces autres. Il y aurait donc une « âme » ou un « génie » national qui s'exprimerait dans chaque culture. Ce génie, on le trouve principalement dans les traditions et folklores populaires (le peuple représentant l'âme authentique de la nation), et plus généralement dans tous les discours, qui doivent capter et formuler l'âme nationale.

La langue apparaît ainsi comme une des grandes pourvoyeuses d'identités. Jusqu'au XIXe siècle, elle était considérée comme un moyen de communication, pouvant éventuellement correspondre à une structure politique ou économique. Le tournant pris alors consiste à donner à la langue elle-même le rôle de fondement de l'identité collective. A partir de ce moment, on voit fréquemment les cultures faire de leur langue la synecdoque d'elles-mêmes ; elles la dotent d'une haute valeur émotionnelle, de sorte qu'elle suscite des sentiments d'allégeance ou de fidélité comparables à ceux que peuvent susciter la foi religieuse, le lien familial ou l'engagement politique. Et toutes les cultures connaissent un avatar de la

formule flamande « De tael is gansch het volk » (la langue est tout le peuple). De Cioran, qui nous dit «on n'habite pas un pays, on habite une langue» jusqu'à la poésie tzigane, qui affirme «Dis-moi/dis-moi, le rrom,/où est notre terre,/nos montagnes, nos fleuves,/nos champs et nos forêts ?/Où sont nos tombes ?/ ils sont dans les mots,/ Dans les mots de notre langue !» (Garo, 2002 :154). Famille, société, religion : voilà ce qu'est souvent la langue. Il est dès lors compréhensible qu'elle déclenche les passions et les guerres.

Le français, qui fonde la francophonie, lui aurait-il donné une identité ? Y aurait-il une identité francophone, fondée sur la langue ?

Avant de répondre à cette question, pointons le second grand moment dans la vie du concept.

Nous sommes à présent dans les dernières décennies du siècle précédent. On voit alors se formuler une vive critique de l'humanisme. Comme à l'époque de Herder, c'est la vision universaliste de l'homme à quoi l'humanisme renvoie qui est ici mise en cause. Mais un autre facteur joue dans le même sens : la crise de conscience ouverte dans les années 70, par une crise économique qui est aussi un coup d'arrêt donné à la modernité. Dans ce monde nouveau, où les frontières stables ont disparu, l'individu doute désormais qu'il puisse exercer une réelle emprise sur son existence. Et les disciplines à prétention universalisantes qui lui promettaient la maîtrise sur les choses – de la philosophie de l'histoire à l'économie – sont réputées en faillite, impuissantes à rendre compte des formes nouvelles que prennent les phénomènes qu'elles faisaient profession d'élucider. Mais comme il faut bien satisfaire la demande de sens, l'insignifiance de l'existence est, dans les années 1980, compensée par une attention exclusive au moi. Le temps personnel et biographique est remis à l'honneur. Modelée par la fragilisation économique, durement ressentie dans un contexte de dualisation, exaltée par la nouvelle donne médiatique et technologique, cette culture se caractérise tant par l'individualisme narcissique et par le communautarisme. Sur le plan politique, elle valorise les appartenances régionales. Toutes tendances qui, pour un bien comme pour un mal, renforcent les traits identitaires et font contrepoids au mouvement d'intégration qui domine au niveau mondial.

La fin du XXe siècle et le début du XXIe sont donc le moment de l'affirmation des particularismes et des différences ; en un mot, des identités : identités sexuelles, ethniques, culturelles, postcoloniales... Et le discours poststructuraliste devait porter la critique de l'humanisme, et finir par occuper une position parfois hégémonique dans plusieurs des sciences humaines de l'époque. Changement radical de paradigme qui se traduit d'ailleurs par l'avènement sur le marché des biens intellectuels d'une nouvelle discipline, qui à certains égards se définit comme une anti-discipline : celle des *cultural studies*.

### ***Identité, variabilité et langue***

La notion d'identité est donc fondée sur la prise en considération de la variabilité. Mais elle suppose elle-même une variabilité.

Ce qui le prouve, c'est la primauté très problématique du facteur langagier dans la formalisation des identités. La langue n'est pas tout, et d'ailleurs on cite des exemples de communautés où la langue n'est pas – ou n'est plus – une valeur identitaire saillante. Par ailleurs, il y a, on le sait, des théories de la nation qui minorent le facteur langagier. Renan, dans son texte fameux *Qu'est-ce qu'une Nation ?*, déclare : «La langue invite à se réunir ; elle n'y force pas [...] Il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue : c'est la volonté [...] Une nation est donc une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore». Position qu'on résume volontiers dans la formule : «L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours».

C'est qu'on peut échapper à la quête de spécificités de type essentialiste et organique : «L'identité collective, nous dit une anthropologue québécoise, doit être resituée dans le processus de vie sociale. Cela signifie que l'on ne peut postuler que toute identité de groupe doit prendre la forme de l'identité nationale au sens contemporain. Cela signifie aussi la reconnaissance du caractère historique des identités, c'est-à-dire de leur caractère transitoire – elle ont eu un début et on peut penser qu'elles auront une fin. Cela signifie en outre la possibilité d'existence de plusieurs identités superposées, concurrentes ou non, à certains endroits et à certains moments. Cela signifie enfin la possibilité de l'intensité variable de l'identité collective dans le temps. L'identité collective peut faire l'objet d'élaborations nouvelles et peut s'inscrire dans des projets de groupes, de classes ou de fractions : en ce sens, l'identité peut faire l'objet de luttes de classement entre groupes et à l'intérieur de groupes» (Chantal Kirsch).

En ce qui concerne le français, cette époque voit le recul de l'idéologie essentialiste de l'unification et de la centralisation linguistiques (ce qui ne signifie évidemment pas que le processus même de la standardisation ait perdu de sa force ou que ladite idéologie soit en pleine déroute). Par exemple, un coup d'œil jeté sur les outils lexicographiques courants – dictionnaires, bases de données... – indique que les variétés locales sont dorénavant moins stigmatisées. Cette légitimation de la variation ne pouvait manquer d'engendrer un discours nouveau, justifiant les forces centrifuges à l'œuvre.

Ce facteur idéologique ne peut bien s'évaluer que si l'on mesure les impacts que la montée de la francophonie a eu sur la conscience du Francophone.

Prendre la francophonie au sérieux, c'est en effet admettre que le français est pluriel, tant par ses formes que par sa capacité à énoncer des réalités nouvelles. Mais la montée en force de la francophonie a deux effets contradictoires. D'un côté, générant le relativisme qu'on vient d'évoquer, elle suscite un mouvement d'appropriation de la langue (« Quels sont les enjeux liés à la redéfinition de la norme ou des normes ? Pour tous les pays, il n'y a pas seulement le confort psychologique qu'y gagneraient les usagers dont l'insécurité serait réduite, dès lors qu'on situerait explicitement leur norme dans leur communauté. Il n'y a pas seulement le respect et la valorisation de leur identité. Il y a surtout qu'en légitimant explicitement les variétés de français qui ont, d'ores et déjà dans le fonctionnement social, acquis le statut de standards dans les

différentes communautés francophones, on contribuerait à faire en sorte que le français soit désormais perçu comme faisant vraiment partie du patrimoine des francophones, de tous les francophones », Marie-Louise Moreau). Mais de l'autre, ce relativisme survient à un moment de fragilité, où le locuteur ne peut plus tabler sur la sécurité qu'offre le modèle fantasmatique d'une langue unifiée et stable...

### *Fonctions de l'identité (I)*

Variable, l'identité sert à de multiples choses.

La première de ses utilités - et ce constat a le goût du paradoxe -, c'est précisément de camoufler la variabilité.

Il y a souvent dans les discours sur les langues - et spécialement dans ceux qui prennent le français pour objet - une touche d'unanimisme. La langue suscite la communion, autant que la sensation de stabilité. Elle s'offre comme un modèle de permanence. Un toujours déjà-là, pierre de touche de la collectivité. Perçue dans sa différence radicale avec celle de l'Autre, la langue que l'on pratique est corrélativement perçue dans son identité et sa stabilité.

L'unité et la stabilité ainsi fantasmées servent à condamner la diversité interne, et à produire la distinction à l'intérieur des cultures.

Que la langue joue un rôle essentiel dans le processus de distinction, on le voit particulièrement bien avec les discours qui définissent ce type particulier de langue que l'on nomme «le bon usage». Quelque forme qu'ils prennent, il s'agit bien pour eux de sélectionner une variété, et d'en imposer le règne à l'ensemble du corps social, en dévalorisant du même coup les autres variétés ; il s'agit bien d'assurer le pouvoir d'une fraction de ce corps, de réguler les valeurs fondant la vie sociale et de distribuer la légitimité et le prestige en les répartissant sur les variétés linguistiques.

On ne peut ainsi que souligner le caractère mystificateur des identités collectives : construites sur le dogme de l'unanimité, elles maquillent les divergences, les différences et les clivages à l'intérieur de la communauté, mais se servent en même temps de ces divergences pour stratifier le corps social.

### *Fonctions de l'identité (II)*

Au long de l'histoire, les identités, qu'Amin Maalouf qualifie un peu vite de meurtrières en les distinguant mal les unes des autres, ont servi bien des valeurs et des politiques : politiques tantôt défensives et conservatrices, tantôt offensives et nationalistes.

Mais il y a aussi des identités prospective et polycentrique. Ainsi peut-on qualifier les mouvements dans lesquels, à l'époque contemporaine, «les groupes minoritaires affirment leur capacité d'action autonome dans le processus de transformation sociale. Ils expriment des revendications économiques, voire écologiques, aussi

bien que politiques et culturelles : sortir du sous-développement, aménager le territoire en protégeant l'environnement, promouvoir sous de nouvelles formes la langue et la culture originales, conquérir une large autonomie sans exclure l'intégration fédérative à un ensemble politique plus englobant que l'État-Nation [...]. L'identité collective, pour ces mouvements, ne se définit plus seulement par un passé commun que transmet la mémoire collective, mais par un projet d'avenir commun qui implique la transformation du présent. C'est alors que l'affirmation de l'identité débouche sur une volonté d'autonomie sociale ; les membres du groupe minoritaire dominé ont quelque chose à faire ensemble, quelque chose d'autre que la commémoration des souvenirs historiques, quelque chose de plus que la survivance folklorique : la lutte pour abolir le rapport de domination» (Henri Giordan).

L'appartenance, on le voit dans cette longue citation d'un théoricien des petites cultures, est désormais traitée en termes de responsabilités. Un signe fort de ceci est que le mot même d'identité, avec ce qu'il suppose de statique, est contesté dans ce cadre au profit de celui d'*identification*, destiné à faire apparaître au grand jour le rôle pragmatique des appartenances.

On voit aussi que l'affirmation nouvelle part d'une conception moins éthérée de la culture : non point produit de luxe, mais somme d'énergies et de ressources qui doivent permettre au citoyen de penser par lui-même ses propres situations, et d'agir dans le monde réel et imaginaire qu'il crée pour lui et les autres.

Dans ce cadre, la préoccupation de la langue cesse désormais de s'exprimer en termes d'essence, pour se dire sous forme de projet, et même de projet négociable. Car pour qu'une langue vive, il faut qu'une communauté l'investisse collectivement pour définir son avenir.

Mais surtout, le poids du facteur linguistique dans l'identité est désormais relativisé. Il n'est en tout cas plus question d'allégeance unique. Le discours nouveau prend acte des brassages de populations ; il admet le caractère impossible (et sans doute mortifère) de l'unité linguistique sur une aire régionale. Mais en même temps, la présence d'originalités linguistiques dans cette aire permet de relativiser le cadre de l'État-nation en prenant acte de l'interdépendance des sociétés. Il n'y a désormais plus incompatibilité entre la modernisation linguistique, laquelle suppose la normalisation, et la diversité.

Est-ce ce type d'identité polycentrique que sert la francophonie ? Il est encore trop tôt pour en être assuré. Mais sans doute faut-il le souhaiter.